

15h. 40 à 16h. 10 : Notions sur les valeurs mobilières, sur les opérations de bourses et les opérations sur titres.

16h. 20 à 16h. 50 : Commerce — Comptabilité et Mécanographie

17h. à 17h. 30 : Géographie commerciale.

Art. 2. — M. l'inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement et M. l'inspecteur de l'enseignement technique, directeur de l'enseignement technique sont chargés de l'organisation et du contrôle de ces examens.

Art. 3. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le 30 mai 1964

P. Adossama

*DECISION N° 71-D-MEN du 13-6-64 fixant la date et les modalités des C.A.P. industriels (Session de juin 1964).*

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Vu le décret n° 64-15 du 14 février 1964 définissant les compétences ministérielles en matière d'administration et de gestion des diverses catégories de personnel ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 1935 organisant l'enseignement officiel au Togo ;

Vu la décision n° 60/MEN du 23 mai 1964 nommant commission d'examen aux C.A.P. industriels et commerciaux, session de juin 1964 ;

Sur la proposition du directeur de l'enseignement technique ;

Sur la proposition de l'inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement au Togo,

### DECIDE :

Article premier. — Les C.A.P. industriels se dérouleront à l'E.P.C.I. de Sokodé aux dates suivantes :

I — *Epreuves pratiques* : à partir du 15 juin 1964.

II — *Epreuves écrites* : le 26 juin 1964.

Art. 2. — M. l'inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement et M. l'inspecteur de l'enseignement technique, directeur de l'enseignement technique sont chargés de l'organisation et du contrôle de ces examens.

Art. 3. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le 13 juin 1964

P. Adossama

### Rectificatif

*RECTIFICATIF du 30-5-64 à la décision n° 96-MEN du 14 décembre 1963 fixant les dates des examens et concours pour l'année scolaire 1963-64.*

*Au lieu de :* 1°) C.E.P.E.

Session normale : jeudi 11 juin 1964

*Lire :* 1°) C.E.P.E.

Session normale : jeudi 18 juin 1964

(Le reste sans changement)

### Affectations

N° 68-D-MEN du 11-6-64 — Les affectations suivantes sont prononcées dans le personnel de l'enseignement :

Mensah Daniel, instituteur précédemment en congé de maladie, est affecté au Bureau de la Jeunesse et Sports

Ameganvi Simon, instituteur adjoint en service à Batoumé, est muté à Vokoutimé (Anécho)

Lawson T. John, instituteur, est muté à l'E. P. C. I. Sokodé

Yevu Samuel, instituteur adjoint stagiaire, est muté à Batoumé (Lomé)

Mukong W. Albert, professeur d'anglais, est affecté au Lycée Bonnacarrère

Kpodar Emmanuel, M. P., est affecté à l'école officielle de Mango

Nassouma Mohamadou, A.P., est affecté à l'I.P. Anécho

Mama T. Fousséni, A.P., est affecté à l'I.P. Lama-Kara

Amadou Yaya, M.P., est affecté à Tchitchao (Lama-Kara)

Freitas Joseph, A.P., en service à l'I.P. Lama-Kara, est remis à la disposition du garage central à Lomé

Koussanta Ernest, M.P., est affecté à Palakoko (Atakpamé)

Lissama Baroma, A.P., est affecté à l'I.P. Sokodé

Dosseh Frédéric, A.P., est affecté à la direction de l'enseignement (Bourses et Examens)

Lao Boukari, M.P., remis à la disposition du M.E. N. est affecté à Kouméa (Budget Général — chapitre 26 — article 7)

Amegan Raphaël, instituteur adjoint, en service à Kouméa, est affecté au cabinet du MEN.

Kpakpaloulou Emile, moniteur ordinaire, précédemment en congé de maladie, est affecté à l'école officielle de Lom-Nava (Atakpamé).

### MINISTERE DU TRAVAIL, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*ARRÊTE N° 180-MFP du 6-6-64 rapportant l'arrêté n° 151-MFP du 4-5-64.*

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Vu la loi n° 58-66 du 1<sup>er</sup> décembre 1958 portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret 61-61 du 21 juillet 1961 portant modalités d'application du statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret 64-38 portant classement indiciaire des cadres des fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 151/MFP du 4 mai 1964,

### ARRETENT :

Article unique. — Est et demeure rapporté l'arrêté n° 151-MFP du 4 mai 1964 fixant la liste des grandes écoles d'ingénieurs.

Lomé, le 6 juin 1964

*Le ministre de la fonction publique,*

O. Pana

*Le ministre de l'Education Nationale,*  
P. Adossama

**ARRETE N° 181-MFP. du 11-6-64 portant désignation des représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires.**

#### LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,

Vu la loi n° 58-66 du 1<sup>er</sup> décembre 1958 portant statut général des fonctionnaires de la République togolaise ;

Vu le décret n° 64-15 du 14 février 1964 définissant les compétences ministérielles en matière d'administration et de gestion des diverses catégories de personnel ;

Vu l'arrêté n° 355/MFP. du 29 octobre 1963 portant dissolution des commissions d'avancement ;

Vu l'arrêté n° 56/MFP du 15 février 1964 instituant les commissions administratives paritaires ;

Vu les procès-verbaux des élections aux commissions administratives paritaires,

### A R R E T E :

Article premier. — Sont déclarés élus représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires :

#### A) — ADMINISTRATION GENERALE

##### 1°) *Administrateurs civils et attachés*

*titulaires*

MM. Bedou Benoît                      Eklou Paulin

*suppléants*

MM. Placktor Prosper                Brenner Yves

##### 2°) *Secrétaires d'administration*

Grade initial

*titulaires*

MM. Misseou Emmanuel              Samari Adam

*suppléants*

MM. Dravie Paul                      Kinvé Bernard

Grade moyen

*titulaires*

MM. Awute Fofikpo Félix Amouzou Joseph Eben-Ezer

*suppléants*

MM. Kougbéadjou Hermann              Kouévi Kouassi

Grade terminal

M. Johnson Kodjo André, *titulaire*

M. Ekue Godfried, *suppléant*

##### 3°) *Adjointes administratifs*

Grade initial

*titulaires*

MM. N'Guissan François              Amegah Nicodème

*suppléants*

MM. Awokou Emmanuel              Akedjo Emmanuel

Grade moyen

*titulaires*

MM. Akue-Goeh Gabriel

Apetoh Ankou Raymond

*suppléants*

MM. Geraldo Mounirou              Doufodji Renauld

Grade terminal

*titulaires*

MM. Limoan Germain              Sanvee Emmanuel

*suppléants*

MM. Gbikpi-Benissan Norbert              Foadey Théodose

##### 4°) *Commis d'administration*

Grades initial et moyen

*titulaires*

MM. Folly Notsron Alfred              Palanga Grégoire

*suppléants*

MM. Kondo Tchédéré              Adjanla Albert

Grade terminal

*titulaires*

MM. Babake François              Djirackor Clément

*suppléants*

MM. Kavege Emmanuel              Sitti Albert

#### B — AGRICULTURE, ELEVAGE, EAUX ET FORETS, CONDITIONNEMENT

##### 1°) *Ingénieurs*

Grades initial et moyen

*titulaires*

MM. Chilloh Eusèbe              Dagadou Victor

*suppléants*

MM. Awuté D. Pascal              Séma Arouna.